

Hommes d'affaires, intellectuels, artistes, athlètes et touristes canadiens se rendent de plus en plus nombreux en Union soviétique et y ont un succès considérable. Hier lors du passage de mon groupe à Leningrad, on y déchargeait une cargaison précieuse de véhicules lourds de modèle avancé que les Russes avaient achetés chez un fabricant de Calgary.

Plus tôt au cours de ma visite, j'ai été fort heureux d'apprendre qu'une jeune fille d'Edmonton, Mlle Elizabeth Carruthers, s'était classé première à l'une des épreuves du championnat de plongeon à Riga et que deux de ses compatriotes s'y étaient classées troisième et quatrième.

Comme de telles expériences ne cessent de se multiplier, il n'était que naturel de chercher à mettre de l'organisation et de l'ordre dans les rapports canado-soviétiques, et c'est là l'objet du protocole signé à Moscou, la semaine dernière et déposé à la Chambre le même jour par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures.*

Ce document, que j'estime important, contribue beaucoup à mettre les consultations canado-soviétiques sur un pied d'égalité avec celles que nous avons depuis des années avec la Grande-Bretagne, les États-Unis et le Japon.... Une entente semblable a été conclue avec le Mexique lors d'un périple du comité ministériel en Amérique latine, et des accords de consultations périodiques tant avec la Nouvelle-Zélande qu'avec l'Australie ont été conclus lors de mes visites dans ces deux pays, en mai dernier.

Cet élargissement des relations du Canada avec l'étranger continue de prendre de l'ampleur; la révision de notre politique extérieure en a d'ailleurs fait état. Les principes énoncés dans cette révision ont fait l'objet d'un examen approfondi par un comité du Parlement et ont donné lieu à de nombreuses discussions un peu partout dans le pays. La politique étrangère de notre Gouvernement s'efforce, là où elle le peut, à contribuer au maintien de la paix dans le monde, et à renforcer nos relations avec un certain nombre de pays. Dans un cas comme dans l'autre, le but de cette politique est de servir les valeurs et les intérêts fondamentaux du Canada. Le protocole canado-soviétique constitue une étape normale de la réalisation de cette politique.

Comme l'indique le communiqué déposé à la Chambre ce matin, le protocole prévoit des consultations continues, à divers niveaux, sur des questions semblables à celles que j'ai discutées avec les dirigeants soviétiques, le Président Podgorny, le premier ministre Kossyguine, et le secrétaire général Brezhnev.

Le communiqué fait allusion à l'importance de diminuer les tensions internationales, et d'établir la stabilité et la détente en Europe.

Le communiqué formule également des vœux quant à la coopération économique, scientifique et technologique; quant au commerce canado-soviétique, et à la mise en valeur de l'Arctique et des régions septentrionales, y compris la sécurité maritime et la prévention de la pollution.

* Le texte du protocole est publié en annexe (p. 6)